

275

8. 186-110.

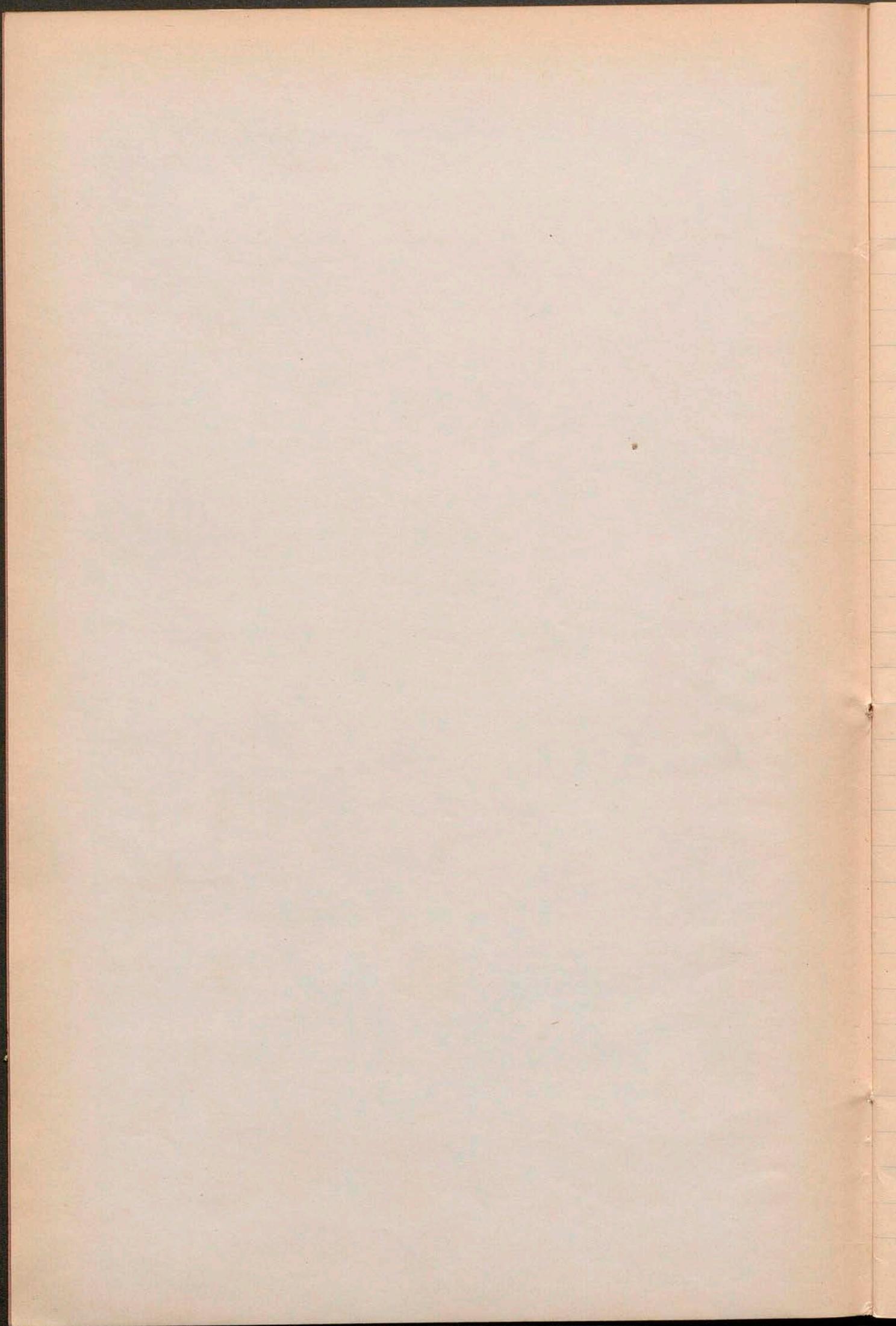
— 4 —

COMMISSION chargée de l'examen du projet de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS, portant approbation de la convention intervenue entre la France et la Russie, relativement à l'exemption pour les Français en Russie et les Russes en France de la caution *judicatum solvi*. (N° 54, année 1899.)

(Nommée le 14 mars 1899.)

MM.!

- 1<sup>er</sup> BUREAU : SILHOL.
  - 2<sup>o</sup> — JOUFFRAULT.
  - 3<sup>o</sup> — MAXIME LECOMTE.
  - 4<sup>o</sup> — HIPPOLYTE SAVARY.
  - 5<sup>o</sup> — OLLIVIER.
  - 6<sup>o</sup> — LÉOPOLD THEZARD.
  - 7<sup>o</sup> — FÉLIX MARTIN.
  - 8<sup>o</sup> — DROUHET.
  - 9<sup>o</sup> — GARREAU.
-



Séance du 16 Mars 1899.

Président; M. Ollivier

Secrétaire; M. Garreau

Le Bureau provisoire est confirmé définitif.

Est nommé rapporteur de la Commission relative à la convention entre la France et la Russie relativement à l'exemption de la caution judiciaire solvi.

Le Président.

A. Ollivier

M. Savary (Barn)

Le Secrétaire.

G. Garreau